



COMMUNE DE PLOUDALMEZEAU

Dossier d'inscription au dispositif « JOB'ADO »

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :
.....

Téléphone fixe : / / /

Portable : / / /

PHOTO

d'identité

Situation (cochez) :

☐ **Lycéen(ne)** ou ☐ **Etudiant(e)** -> Précisez l'établissement :

☐ **Autre** -> Précisez.....

Pièces à joindre :

- ✓ **Une lettre de motivation** ☐
- ✓ Photocopie pièce d'identité ☐
- ✓ Justificatif de domicile ☐
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile ☐
- ✓ Autorisation parentale ☐

AUTORISATION « DROIT D'IMAGE » à signer

Dans le cadre des chantiers « JOB'ADO », des photos ou des reportages peuvent-être réalisés, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales (cochez)

☐ **Autorise les prises de vue**

ou

☐ **Refuse les prises de vue**

Fait à le / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Vos données sont collectées dans le cadre de la mise en place du dispositif Job'Ado. Pour plus de renseignement vous pouvez vous référer au contrat.

Partie à faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal !

En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

Madame, Monsieur* :

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points ci-dessus ainsi que du contrat auquel ma fille
– mon fils* s'engage, autorise mon enfant

NOM

Prénom

Domicilié(e)

.....

à participer à l'opération « **JOB'ADO** ».

- ✓ La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération «**JOB'ADO**». En aucun cas, la bourse versée pour la participation à l'activité «**JOB'ADO**» ne pourra avoir équivalence de salaire,
- ✓ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,
- ✓ La commune s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » liés à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Fait à le / /

Signature du représentant légale précédée de la mention « Lu et approuvé »

** Rayer la mention inutile*